

LA MAJORITE OFFICIELLE DE M. CAMILLEN HOUE EST DE 21.861 VOIX

NAVIRE-CITERNE QUI IGNORE DELIBEREMENT LES APPELS DE DETRESSE D'UN QUATRE-MATS

Réponses cyniques aux
signaux du voilier. —
Plus de vivres.

118 JOURS

ASTORIA, Oregon, 5. (Presse associée.) — Le capitaine Ash et son équipage de quatorze hommes sont arrivés sains et saufs après un voyage de 118 jours. Ils racontent que leurs signaux de détresse furent délibérément ignorés par un navire-citerne dont ils ne savent le nom.

Partis d'Adelaide, Australie, ils commencèrent à essayer du mauvais temps au milieu de l'océan. Un matelot russe fut emporté à la mer par une vague. Ils furent repoussés à plusieurs reprises du rivage américain par des tempêtes. Le samedi dernier, il ne leur restait plus que huit livres de riz comme ration. Ce riz avait été emporté pour nourrir le perroquet du capitaine.

"Nous n'avons plus de vivres", signala le quatre-mâts au navire-citerne.

"Cela n'est guère appétissant", répondit le navire-citerne. "Nous ne pouvons entrer dans la baie Coos", reprit le voilier. "Kruze".

"C'est déplorables", riposta le navire-citerne qui continua sa route.

UN ETUDIANT AURAIT TROMPE CE MALADE

Il lui aurait extorqué la somme de \$15 au nom d'un médecin.

Si nous en croyons une plainte portée, ce matin, en Cour de police, un nommé Adrien Gadois, ancien étudiant en médecine, se serait fait passer pour l'agent d'un médecin, spécialiste des rayons X, pour extorquer une somme de \$15, à un cultivateur de Sainte-Anne (Godfrey Bernard) sous prétexte de lui faire suivre un traitement.

Lorsque l'inculpé fut traduit devant le juge en chef Perrault, ce matin, la greffière lui demanda, suivant la procédure ordinaire, s'il était coupable ou non-coupable. "Je n'ai rien fait", répondit Gadois. On fixa alors l'enquête préliminaire au 12 courant. L'inculpé sera remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$300. Gadois a été appréhendé par les agents-déTECTIVES Boisvert et Minogue.

LES CHANSONS DU BON VIEUX TEMPS

Succès du concert de Mme Jeanne Dussault dans l'Ouest.

CALGARY, 5. (Presse canadienne.) — Mme Jeanne Dussault a exécuté un intéressant programme de chansons du bon vieux temps de la colonie. Sa tournée de concerts dans l'Ouest suscite un vif intérêt.

Mme Dussault et son accompagnateur, Mlle Gwendolyn Williams, en route pour la côte du Pacifique.

Cette tournée a été organisée par l'Association des Canadian Clubs de concert avec le Musée national du Canada et le Conservatoire de musique de Toronto.

Elle offre ses enfants en cautionnement

WINDSOR, Ont., 5. (Presse canadienne.) — Mary Romanack, 331 chemin Victoria, Sandwich, Ouest, accusée par le chef Chénier de vente d'alcool, a offert ses enfants comme cautionnement, hier.

"Quels biens possède-t-elle?", demanda le magistrat.

"Elle est mère de dix enfants, répliqua l'avocat de Mary. Rasseuré par cette réponse, le magistrat remit l'accusée en liberté provisoire.

M. King se repose

OTTAWA, 4. (Presse canadienne.) — Le premier ministre Mackenzie King, est sorti de la ville et ne sera pas de retour à son bureau avant mardi prochain. Le premier ministre profite du congé de Pâques pour prendre un peu de repos.

Mgr Prudhomme chez Mgr Seipel

VIENNE, 5. (Presse associée.) — Mgr Ignace Seipel, chancelier d'Autriche, récemment allité par la grippe, se rétablit graduellement. Il a reçu, aujourd'hui, Mgr Joseph-Emile Prudhomme, évêque de Prince-Albert, Saskatchewan.

BAGARRE DANS UNE MAISON DE LA RUE S.-FRANCOIS, A QUEBEC

Un homme est blessé et se
refugie à l'hôpital.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une bagarre sangnante a eu lieu avant-hier dans une maison de la rue S.-François, où un homme a dû être conduit à l'hôpital blessé dans une résidence et menacé la résidence de la maison. Celle-ci fut fur et appeler son mari qui ne tarda pas à arriver. De là, bagarre entre les deux hommes avec le résultat que le prétendu malfaiteur s'enfuit en laissant sur le trottoir des débris de sang.

Affecté par cette perte de sang, l'individu alla se réfugier dans un hôpital où on ne s'est pas encore prononcé sur son cas.

Aucune arrestation n'a encore été faite, la police n'a pris aucune décision, car elle attend que l'individu soit en mesure de quitter l'hôpital. L'homme qui a frappé l'infortuné s'est offert comme prisonnier à la police en disant qu'il était dans un cas de légitime défense, mais on l'a laissé en liberté. La police s'attend à de nouveaux développements dans cette affaire.

POUR LE PROGRES DE L'AGRICULTURE

La convention de la Société
des Ingénieurs Agricoles.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Plus de cinq cents techniciens agricoles seront à Québec le 11 juin prochain, pour prendre part à la grande convention de la Société des Ingénieurs Agricoles qui sera tenue quatre jours durant. Depuis les huit années d'existence de cette société, c'est la première fois qu'elle se réunit à Québec, dans notre ville, et les membres de la section locale préparent une grande réception aux techniciens et spécialistes des autres parties du pays. Toutes les séances d'ordres conférences, banquets, seront données au Grand Hôtel Frontenac.

La Société des Ingénieurs Agricoles comprend à l'heure actuelle plus de 1.000 membres, et elle se divise en 17 sections, dont cinq dans la province de Québec. Ce sont: Montréal-Oka, Québec, Saint-Jean, Saguenay, Péninsule, Gaspésie, G. MacDonald, Abitibi. Le président actuel de cette société est M. L. P. Roy, chef du service provincial de la Grande Culture. L'an dernier, les congrès avaient été tenus à Vancouver, et à Ottawa en 1926.

Ils entrent dans l'état du Texas

GLENRIO, N.M., 4. — La trentième étape du marathon de Los Angeles à New-York commence aujourd'hui et se terminera le 11 juin prochain, à la grande convention de la Société des Ingénieurs Agricoles à Vega, Texas. Souvenez-vous, le 11 juin, ils arrivent à la trentième étape du marathon de Los Angeles à New-York, à Vega, Texas. Souvenez-vous, le 11 juin, ils arrivent à la trentième étape du marathon de Los Angeles à New-York, à Vega, Texas.

Ces restrictions sur le caoutchouc

LONDRES, 4. (Presse associée.) — Le premier ministre Baldwin annonce, à la Chambre des communes, aujourd'hui, que toutes les restrictions sur l'exportation du caoutchouc de la Malaisie et du Ceylan seront abrogées le 1er novembre 1928.

Le régime actuel, appelé le plan Stevenson, en vertu duquel la proportion de caoutchouc exportée au droit minimum varie suivant le prix du caoutchouc brut, restera en vigueur d'ici là.

Le film Edith Cavell

LONDRES, 4. (Presse associée.) — L'"Exchange Telegraph" publie que le conseil de comté de Londres a décidé d'autoriser la représentation du film "Edith Cavell", reproduisant l'exécution de l'infirmière anglaise Edith Cavell par les Allemands.

LE DOYEN DES JOURNALISTES

M. McCrady appartenait à
la tribune des journalis-
tes à Ottawa, en 1867.

90e ANNEE

CHARLOTTETOWN, Îles du Prince-Édouard, 4. (Presse canadienne.) — Ses confrères de tout le Canada félicitent aujourd'hui, M. J. E. McCrady, qui entre dans sa 90e année. Ce vétéran du journalisme est l'unique survivant du parlement de 1867, alors que de la tribune des journalistes d'aujourd'hui, le procès-verbal des délibérations parlementaires pour le "Saint John Telegraph" et un groupe de journalistes des provinces maritimes. M. McCrady est toujours alerte et vigoureux. Il écrit tous les jours sa colonne dans le "Charlottetown Guardian".

M. MARTIN DEMANDE L'OUVERTURE DES BOITES DE SCRUTIN

L'ex-maire déclare qu'il con-
testera peut-être l'élec-
tion. — Aucune précision
à ce sujet.

L'honorable Médéric Martin a demandé, hier matin, comme c'est son droit, l'ouverture de toutes les boîtes de scrutin, (il y en a 1240), pour constater si tous les bulletins donnant le résultat du vote dans chaque parti, pour la mairie, contiennent les mêmes rapports que les duplicatas fournis par les sous-officiers-rapporteurs à l'officier-rapporteur et sur lesquelles ce dernier se base pour donner le résultat de l'élection et déclarer une majorité de 21.861 à M. Camillen Houde. Comme la loi l'exige, M. Martin a fait cette demande par écrit et est appuyé dans sa requête par M. Georges Vandellac, comme électeur de la métropole. Les deux ont fait une déclaration assermentée. M. Martin a laissé entendre, ce matin, sans faire de déclaration précise, qu'il pourrait bien y avoir contestation de l'élection. Il attend les résultats de la comparaison des feuilles déposées dans les boîtes avec les duplicatas remis à M. Gauthier pour se prononcer définitivement.

Voici le texte de la lettre qu'il a fait parvenir à M. Gauthier: "Nous, soussignés, après avoir dûment été assermentés, déclarons que nous avons bien des copies des relevés de la votation qui a eu lieu le 2 avril courant pour la charge de maire sur laquelle nous avons des doutes et ne correspond pas aux doubles déposés dans les boîtes et que le résultat de la votation peut être ainsi changé.

(Signé) M. Martin, candidat à la charge de maire (Signé) Geo. Vandellac, électeur.

Son Eminence à Ottawa la semaine prochaine

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Son Eminence le cardinal R.-M. Rouleau rendra visite la semaine prochaine à S. G. Mgr Forbes d'Ottawa. Il présidera aussi la cérémonie d'ordination à la Basilique le 15 prochain. En même temps le cardinal rendra visite à ses frères dominicains du couvent d'Ottawa dont il a été le prieur il y a quelques années.

Geo. Chabot bat son adversaire

PORTLAND, Me., 4. — Georges Chabot, poids léger de Montréal, a défait Riley, de Worcester, dans la quatrième ronde, hier soir. Riley fut mis hors de combat après 42 secondes d'hostilités dans la quatrième, son gérant lançant la serviette dans l'arène. Art. Giroux, de Montréal, et Pooker Martin, de Montréal, tous deux poids mouches, annuleront au bout de quatre rounds.

Incendie à Boston

BOSTON, 4. (Presse associée.) — Un incendie a ravagé un grand édifice de six étages, rue Pearl. Les dégâts sont de \$35.000.

Krishnamurti

LONDRES, 4. (Presse associée.) — Jeddou Krishnamurti, le théosophe hindou, est parti pour New-York, hier, à bord du "Leviathan".

Treize blessés

LOS ANGELES, Californie, 4. — Treize personnes ont été brûlées, sept si gravement que leur état est désespéré, par une explosion de gaz en face d'une épicerie, hier.

L'avance de l'heure a été approuvée par une majorité de 14,878 voix. — Relevé des votes obtenus par chaque candidat à l'échevinage. — Onze dépôts confisqués.

LA TACHE DE L'OFFICIER- RAPPORTEUR

M. J.-Etienne Gauthier, greffier de la cité, a communiqué, mardi les résultats semi-officiels de la compilation des votes obtenus au cours de l'élection de lundi dernier, en faveur des candidats à l'échevinage de chaque quartier de l'échevinage. Les quartiers où il y a eu contestation ainsi que des votes donnés sur la question de l'avance de l'heure.

Tout en n'étant que semi-officiels, ces chiffres sont probablement exacts et il n'y aura que peu de corrections à faire, s'il y en a quelques-unes.

Cette compilation faite d'après les rapports de tous les sous-officiers-rapporteurs.

QUARTIERS
Ville-Marie
Sainte-Anne
Saint-Joseph
Saint-Georges
Saint-Laurent
Crémazie
Saint-Jacques
Bourget
Papineau
Sainte-Marie
Saint-Gabriel
Sainte-Cécile
Saint-André
Saint-Louis
La Fontaine
Saint-Eusèbe
Préfontaine
Horchemag
Maisonneuve
Mercier
Saint-Paul
Saint-Henri
N.-D. du Grâce
Mont-Royal
S.-J. Baptiste
Laurier
Deformier
Saint-Denis
Saint-Michel
Saint-Jean
Saint-Edouard
Montclair
Rosemont
Villiers
Aumont
Totaux

A L'ECHIVINAGE

Saint-Joseph: Fagan, 770; Nault, 343; Prévoist, 605; Walsh, 176. Majorité de Fagan sur Prévoist, 1652 sur Nault, 427; sur Walsh, 604. Les dépôts de M. Nault et Walsh sont forfait.

Saint-Laurent: Fabien, 724; Rubenstein, 1129. Majorité pour Rubenstein, 405.

Crémazie: Levine, 823; Monette, 789; Tremblay, 435. Majorité de Levine sur Monette, 34; sur Tremblay, 388.

Bourget: Lacombe, 1263; Langlois, 2.619. Majorité de Lacombe, 1.356. Député de M. Lacombe, forfait.

Papineau: Baillargeon, 1.075; Emond, 1.493. Majorité pour Emond, 418.

Sainte-Marie: Denis, 1.018; Quintal, 1.242. Majorité pour Quintal, 224.

Saint-Gabriel: Fréchette, 1.134; Hogan, 2.172. Majorité pour Hogan, 1.038.

Lafontaine: Desrochers, 766; Tremblay, 1.052. Majorité pour Tremblay, 286.

Saint-Eusèbe: Cloutier, 780; Larivière, 1.585. Majorité de Cloutier sur Larivière, 805; sur Larivière, 1.125. Cloutier et Larivière perdent leur dépôt.

Préfontaine: Duchesne, 705; Lalancette, 1.123. Majorité pour Lalancette, 1.328. Duchesne perd son dépôt.

Maisonrouve: Arcand, 2.459; Lalonde, 1.704. Majorité pour Arcand, 755.

Merrier: April, 462; Dupré, 2.588. Majorité pour Dupré, 1.126 M. April perd son dépôt.

Saint-Paul: Angrignon, 1.458; Bonnier, 1.270; Morin, 979. Majorité de M. Angrignon sur Bonnier, 188; sur Morin, 479.

Saint-Henri: Bray, 2.600; Giguère, 1.553. Majorité pour Bray, 756.

Notre-Dame-de-Grâce: Biggar, 5.151; Watson, 1.308. Majorité pour Biggar, 3.843. M. Watson perd son dépôt.

Saint-Jean-Baptiste: Jacobs, 1.575; Landry, 2.447. Majorité pour Landry, 1.872. Jacobs perd son dépôt.

Laurier: Schwartz, 1.185; Turcotte, 1.564. Majorité pour Turcotte, 379.

clera rapporteurs de tous les pols de la cité, a communiqué, mardi les résultats semi-officiels de la compilation des votes obtenus au cours de l'élection de lundi dernier, en faveur des candidats à l'échevinage de chaque quartier de l'échevinage. Les quartiers où il y a eu contestation ainsi que des votes donnés sur la question de l'avance de l'heure.

Tout en n'étant que semi-officiels, ces chiffres sont probablement exacts et il n'y aura que peu de corrections à faire, s'il y en a quelques-unes.

Cette compilation faite d'après les rapports de tous les sous-officiers-rapporteurs.

1348	1210	1454	1138
1942	1571	1832	1850
1312	1210	1454	1238
994	1123	938	1148
2054	1123	2076	1108
1141	1210	1116	1238
2234	239	2086	339
1410	736	1610	519
1080	1310	1180	497
1500	1111	1187	1472
1652	1009	1160	1903
1256	1210	1454	1238
2436	1510	1836	2052
1610	1210	1454	1238
1902	1672	1975	1322
2090	2267	1676	2236
1400	630	1230	602
668	475	629	185
2232	2350	2785	1880
1256	1210	1454	1238
3670	2352	3166	2892
1610	1210	1454	1238
2752	496	2200	1069
1751	1282	1580	1501
1610	1210	1454	1238
3905	908	840	2032
2345	1282	1894	1688
1610	1210	1454	1238
1028	567	906	682
62.284	40.522	58.328	43.459

AUCUN OFFICIER, DEVANT QUELQUE PROVOCATION QUE CE SOIT, NE PEUT, SANS DANGER, EXERCER SON DROIT DE PROTESTATION

La randonnée de Wilkins au pôle

SEWARD, Alaska, 4. (Presse associée.) — Le capitaine George H. Wilkins a informé le poste de radio du gouvernement, hier soir, que s'il entreprenait sa randonnée au-dessus des régions arctiques aujourd'hui, il partirait à six heures, ce matin. Son départ pour cette randonnée de 2.100 milles vers le Spitzberg dépendra du temps.

Trotsky n'a pas été assassiné

PARIS, 4. (Presse associée.) — Une dépêche de Moscou à l'Havas, apporte le démenti officiel des autorités soviétiques à la rumeur voulant que Léon Trotsky ait été assassiné. La dépêche affirme que la nouvelle a été inspirée par des motifs malveillants.

NOUVELLE EFFUSION DE SANG AU MEXIQUE

200 insurgés attaquent Tequila, Etat de Jalisco. — Commandés par un prêtre ?

MEXICO, 5. (Presse associée.) — Des dépêches de Guadalajara mandent que la police et un groupe de volontaires ont héroïquement défendu Tequila, une des villes les plus importantes de l'Etat de Jalisco, contre un groupe considérable d'insurgés.

Ces derniers étaient commandés par un prêtre du nom de Ruiz et ils étaient environ 200. Ils attaquent la ville aux petites heures du matin. Agents de police et volontaires les repoussent jusqu'à l'arrivée des troupes fédérales. Les insurgés furent tués et obligés de se retirer, abandonnant plusieurs morts. Cinq volontaires furent tués et un soldat blessé.

La juridiction des pouvoirs hydrauliques

OTTAWA, 4. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le cour suprême du Canada a décidé le 24 prochain, la question de la juridiction du fédéral et du provincial sur les pouvoirs hydrauliques des eaux navigables. On sait que l'hon. M. Lapointe, au nom du fédéral, a soumis à la cour suprême sept importantes questions à ce sujet.

Succès de M. Poincaré

PARIS, 5. — Les journaux insistent sur l'absence de chaleur et les ovations formidables faites à M. Poincaré dans la capitale du radicalisme. Du "Gaulois" à "l'Ére Nouvelle" ils félicitent ce ferme républicain de se placer au-dessus de la politique et sont convaincus que le président du Conseil traversera dans toutes les parties les conceptions nécessaires pour sa noble tâche.

UN EMPRUNT DE LA FRANCE

Avant le rétablissement de
l'étalon-or. — Dettes à
liquider.

LE MOIS PROCHAIN

PARIS, 5. (Presse associée.) — L'"Echo de Paris" annonce que la prochaine démarche en vue du rétablissement de l'étalon-or sera l'émission d'un grand emprunt qui sera probablement lancé le mois prochain. Il aurait pour but de liquider les avances à l'Etat par la Banque de France sous forme de bons du trésor qui ne peuvent être mis en circulation.

Les représentants des grandes banques françaises ont été convoqués par le ministre des finances pour débattre les conditions de l'emprunt.

MM. L. Lapierre et G. Francq dans cette commission

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un rumeur circule en ce moment au parlement à l'effet que M. Lauréat Lapierre, député de Mégantic, serait nommé membre de la commission des accidents de travail, ainsi que M. Gustave Francq, l'hon. M. Francoeur serait nommé président de cette commission.

Chef du parti

LONDRES, 4. — Mlle Marjorie Maxwell, nièce de la vicomtesse de Milner, a été désignée à une fonction qui la rangera au troisième rang parmi les chefs du parti conservateur.

MONTREAL DEVIENT LE CENTRE DU SERVICE POSTAL AERIEN

</

LE COMMANDANT DANIEL REMET SON ÉPÉE AU CONSEIL DE GUERRE DE GIBRALTAR SAISI DES "INCIDENTS" A BORD DU "ROYAL OAK"

Il doit enlever son chapeau lorsque la garde du porte-avions "Eagle" présente les armes. — Le conseil de guerre siège en grande pompe.

LA LETTRE DU CAPITAINE DEWAR

N. de la R. — Le bruit courait à Londres, le 12 mars, qu'une mutinerie avait éclaté dans la flotte de la Méditerranée, des députés interrogèrent le gouvernement et le premier lord de l'Amirauté, l'hon. W.-C. Bridgeman, que "des incidents" à bord du navire-école "Royal Oak" avaient amené le départ de l'amiral Collard et la suspension de deux officiers de marine. Cette explication laconique fut suivie d'éclaircissements à l'arrivée à Londres des officiers incriminés.

Il nia avoir employé l'épithète qui scandalisa le chapeau, mais il avoua être servi de l'autre et déclara qu'elle était justifiée. "La fanfare jouait de façon abominable, dit-il, personne ne pouvait danser à cette musique." Il réprimanda le chef d'orchestre en présence de témoins mais ces derniers ne comprirent pas ce qu'il disait. Il reconnut avoir menacé d'intervenir auprès du commandant Daniel parce qu'il y avait vraiment trop de dames qui n'avaient point de cavalier pour danser.

GIBRALTAR, 2. — Le conseil de guerre saisi de l'incident du "Royal Oak" a commencé à siéger, samedi, à bord du porte-avions "Eagle". Le clou de la journée fut la lecture de la lettre d'accusation du capitaine Dewar contre l'amiral Collard. Voici ce qu'on y lit: "J'éprouve une extrême répu-

On s'échangea des aménités lorsque le contre-amiral Collard entra dans la boîte aux témoins, et que M. Day Kimball, ancien assistant procureur général du Massachusetts et maintenant avocat anglais, occupant pour le commandant Daniel, voulut contre-interroger l'amiral.

L'amiral COLLARD, de la flotte anglaise de la Méditerranée, auquel ses subalternes reprochent son langage peu académique.

Le commandant Daniel, en grande tenue, le ruban du Service Distingué à sa poitrine, remit son épée au tribunal. L'arme fut déposée sur la table devant les huit juges. L'incident fut alors l'objet d'un débat de haute tenue. L'amiral Collard déclara qu'il n'avait rien fait de mal, mais qu'il avait été mal traité par le commandant Daniel. Le tribunal, après avoir entendu les deux parties, a rendu son verdict. L'amiral Collard a été acquitté de toutes les charges.

Plus tard dans la soirée, l'amiral Collard envoya chercher le commandant Daniel et lui ordonna de donner leur congé à l'orchestre du bord. Le contre-amiral Collard insulta le chef d'orchestre en présence de tous les musiciens. L'amiral déclara avoir jamais entendu parler d'un chef d'orchestre de sa vie et demanda qu'on lui en voyât le chef d'orchestre car il ne voulait pas avoir pareil lui-même à bord de son navire. Ces observations furent entendues de quelques hôtes.

DES ELECTIONS A LA SOCIÉTÉ PROVENCHER Le major Jos. Matte est élu président. — Protection des oiseaux, etc.

Plus tard dans la soirée, l'amiral Collard envoya chercher le commandant Daniel et lui ordonna de donner leur congé à l'orchestre du bord. Le contre-amiral Collard insulta le chef d'orchestre en présence de tous les musiciens. L'amiral déclara avoir jamais entendu parler d'un chef d'orchestre de sa vie et demanda qu'on lui en voyât le chef d'orchestre car il ne voulait pas avoir pareil lui-même à bord de son navire. Ces observations furent entendues de quelques hôtes.

Le curé de S.-Antoine de Pontbriand, décédé

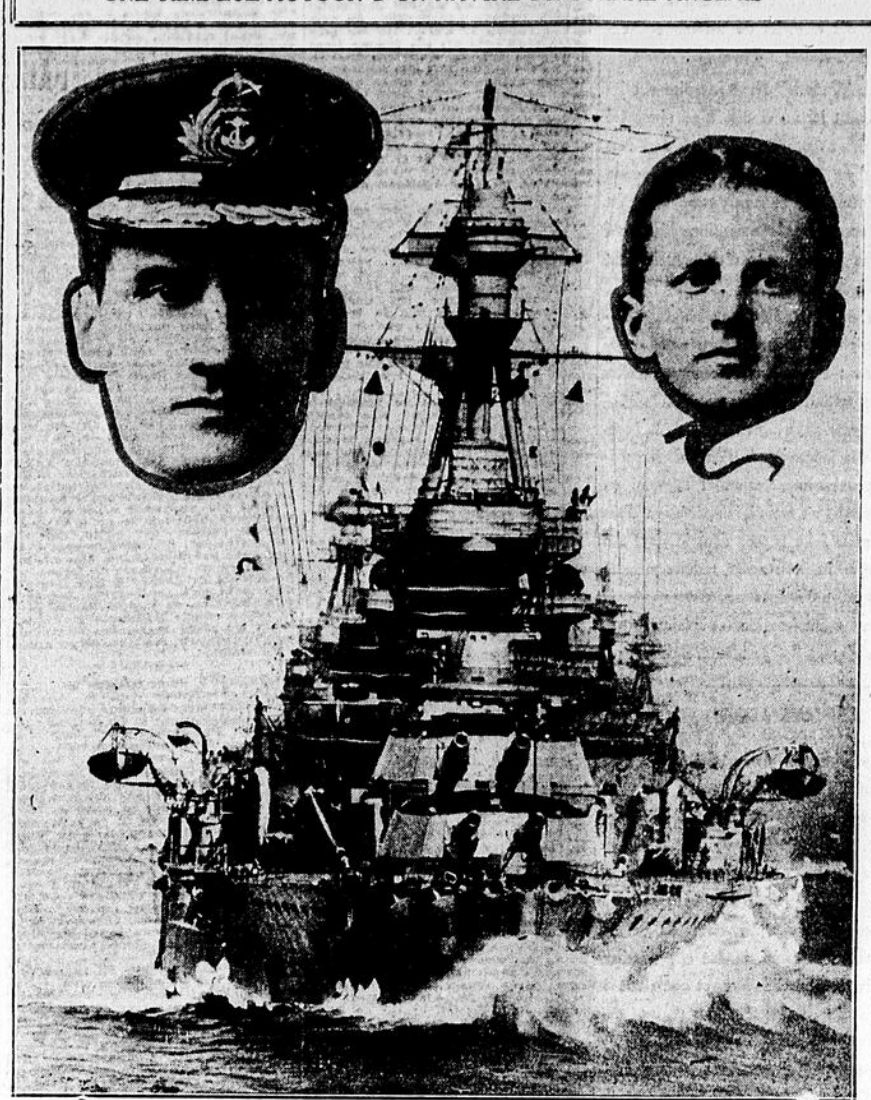
THETFORD MINES, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. l'abbé Joseph Audet, curé de S.-Antoine de Pontbriand, est décédé la nuit du 29 mars, à l'hôpital S.-Joseph de cette ville, des suites d'une opération. Les restes mortels furent transportés à S.-Antoine pour les funérailles.

Le curé de S.-Antoine de Pontbriand, décédé

Le curé de S.-Antoine de Pontbriand, décédé

Le curé de S.-Antoine de Pontbriand, décédé

UNE TEMPÊTE AUTOUR D'UN NAVIRE DE GUERRE ANGLAIS



Le "Royal Oak", navire-amiral de la flotte anglaise de la Méditerranée, à bord duquel se sont déroulés les incidents qui font actuellement l'objet d'un conseil de guerre à Gibraltar. Dans les médaillons, on voit le capitaine K. G. Dewar (à gauche) et le commandant H. M. Daniels, les accusateurs de l'amiral Collard.

LA GRAVE QUESTION DE LA JURIDICTION DES POUVOIRS D'EAU

Le questionnaire soumis à la Cour Suprême par le gouvernement fédéral.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Charles Lacombe, C.R., substitut du Procureur Général a déclaré que d'ici quelques jours, le questionnaire qui a été soumis à la Cour Suprême par le gouvernement fédéral au sujet des pouvoirs d'eau sur les rivières navigables et de la navigation, sera pris en considération. On sait que depuis que le développement de nos pouvoirs d'eau a pris une si grande extension, on s'est demandé dans bien des cas si le gouvernement fédéral ou le provincial avait la juridiction sur les pouvoirs de courants rivières. Cette question a été discutée à la conférence Inter-Provinciale et il avait été décidé de référer la chose aux tribunaux, et même au Conseil Privé. En janvier les autorités fédérales ont soumise un questionnaire à la Cour Suprême pour qu'elle décide de cette juridiction des pouvoirs d'eau. Mais ce questionnaire ne rencontrait pas les vues des autorités provinciales et M. Lacombe a discuté la question avec le député-ministre de la Justice, M. J.-E. Bernier, secrétaire-trésorier, M. Louis B. Lavoie, section scientifique, M. le Dr D.-A. Dery, section de propagande éducationnelle, M. A.-R.-M. Boulton, section de protection, M. Adrien Palardeau, C.R., Greffier des Appel, section d'information scientifique et pratique, M. Emile Althier, directeur, M. George M. Mitchell, le Dr S. Gaudreau, Alphonse Godbout.

LE RETOUR DES NOTRES

Une commission vient d'être nommée pour promouvoir le rapatriement.

La nouvelle commission a pris une décision sage. Elle demande aux colons de l'Abitibi ou des autres régions de colonisation de la province de Québec, qui veulent recevoir des rapatriés, de faire leurs conditions et de fixer définitivement leurs options afin que les Franco-Américains sachent à quoi s'en tenir avant de partir des États-Unis. Ainsi, les rapatriés n'ont pas à craindre de voir augmenter, en arrivant au Canada, le prix convenu pour les terres qu'ils avaient en vue. Ce règlement est de nature à encourager le rapatriement, qui bat son plein, si on en juge par la volumineuse correspondance qui arrive des États-Unis. Il faut à remarquer, c'est que la plupart des demandes sont faites pour l'Abitibi, en sorte que l'on peut prévoir un magnifique essor pour cette région.

UN VOL AUDACIEUX DANS UN MAGASIN DE TABAC A QUEBEC

Le bandit menace le gérant de son revolver. — Il pille la caisse.

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les courses de la "United Cigar Store" à Québec, ne semblent pas devoir être plus exemptes des visites des bandits que celles de Montréal. C'est vers minuit vendredi dernier qu'un vol à main armée a été commis à la succursale de la "United Cigar Store", située au coin des rues St-Jean et des Grands, et dans ce cas le voleur a fait preuve d'une audace inouïe, en tenant le gérant de cette succursale en respect pour enlever de la caisse une somme de \$25.00. Voici comment les faits ont été racontés à un représentant de la "Patrie" par M. Charles Bernier, gérant de cette succursale qui fut tenu en respect par le bandit. "Il était minuit passé, je m'apprêtais à retirer l'argent de la caisse pour la placer en lieu sûr lorsqu'un individu entra pour acheter un paquet de cigarettes. Après lui avoir donné ce qu'il demandait, il me tendit un billet de un dollar. Je me dirigeai vers la caisse afin de changer ce billet, et dès que j'eus ouvert le tiroir de la caisse, l'individu qui était tout près, sortit un revolver qu'il pointa vers moi en disant: "Laisse donc faire, je vais prendre mon change moi-même, et d'une main il eût vite fait de mettre dans sa poche \$25.00 repartis en monnaie, et en billets de banque. — Il sortit, toujours, en me pointant et disparut à la course dans une rue sombre. J'appelai alors le gérant, qui se chargea d'envoyer les détectives municipaux à la recherche du malfaiteur.

Cette action contre deux citoyens de S.-Jacques, renvoyée

SHERBROOKE, 5. — Le magistrat Lemay, a renvoyé, hier matin, l'accusation portée par Mme. Francis Lafrance contre MM. Johny Laprise et Georges Drouin, de St-Jacques le Major, respectivement maire et maître de poste de St-Jacques et accusés d'assaut sur la personne de la demanderesse.

Le magistrat Lemay suspend la sentence

SHERBROOKE, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le magistrat Lemay a suspendu la sentence dans le cas de René Couture, ce jeune homme a plaidé coupable vendredi dernier à l'accusation de vol avec effraction dans l'établissement de la Canadian Wool Growers, à Lennoxville.

Nouvelles chutes du prince de Galles

HAWTHORNE, DURHAM, Angleterre, 2. (Presse Associée). — Pendant la course pour la coupe des "Welsh Guards", aujourd'hui, le prince de Galles a été projeté deux fois à bas de son cheval. La deuxième fois, son cavalier, Miss Muffet, se blessa gravement, car il ne put se relever. Le prince vida les arçons par trois fois, samedi, en deux courses à obstacles, à Bromsgrove. Deux fois terrassé à la quatrième clôture, il abandonna la première course. Après être tombé une fois à la deuxième, il se classa quatrième.

M. NORMAND S'ADRESSE AU TRIBUNAL

Pour empêcher le conseil trifluvien de construire un bateau-passeur. UN INCIDENT

TROIS-RIVIERES, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les sensations se suivent rapidement dans notre vie municipale. Le dernier acte important de la majorité du conseil, le vote de deux règlements décrétant l'un la construction d'un bateau-passeur au coût de \$27,750 et l'autre, l'imposition d'une taxe spéciale pour toute cette somme, payable en un an, au cas où les contribuables propriétaires rejeteraient le règlement d'emprunt qui leur sera soumis par référendum, est attaqué maintenant devant les tribunaux, par M. Louis Normand, un des adversaires de l'administration du maire Bettez.

PRES DE DEUX CENTS VICTIMES DANS CE SEISME

40 morts et 136 blessés dans la région de Smyrne. — De nouvelles secousses portent à son comble la frayeur de la population. — Geysers dans le golfe.

"PROCHAINS" TREMBLEMENTS DE TERRE

CONSTANTINOPLE, 5. (Presse Associée). — Une autre série de secousses sismiques a ébranlé l'histoire de Smyrne, lundi, et porté à son comble la frayeur de la population à peine rétablie du tremblement de terre de samedi qui fit de nombreuses victimes. Le premier choc, ce matin, se fit sentir à six heures. Il fut suivi d'une série de huit secousses qui obligèrent les plus braves, retournés à leurs maisons, à s'enfuir de nouveau sur les collines.

LA TERRE CHERCHE SON ASSIETTE FAENZA, Italie, 2. (Presse Associée). — Les sismologistes Raphaël Bandanti, prêtre, qui de nouvelles secousses sismiques, d'une extrême violence, vont se faire sentir spécialement dans le sud-est de l'Asie et dans le sud des pays d'Europe voisins de la Méditerranée. Il prévoit une grande perturbation pour mercredi et sa répétition dans la nuit du 9 au 10 avril. Il appréhende de légers secousses dans le nord-ouest du Mexique et la péninsule de Kamchatka, Sibérie, et une légère activité volcanique dans les Andes.

Les derniers rapports chiffrent le nombre des morts à quarante et celui des blessés à 136. En tout, 1,970 édifices ont été détruits. On estime les dégâts à \$2,000,000. C'est le tremblement de terre le plus désastreux qui ait secoué la région depuis celui de Stamboul en 1894. Six mosques, quatre écoles et cinq usines, dont quelques-unes appartenant à des étrangers, ont été détruites ou endommagées. La terre commença à trembler à 2 heures 30, samedi matin. Smyrne a été le théâtre de nombreux dégâts, notamment d'un grand incendie. Il y a quelques années, elle fut ravagée lors de la guerre gréco-turque. Détruite par un tremblement de terre en 178, elle fut reconstruite par Marc-Aurèle. Au 15e siècle elle fut pillée par Tamerlan. La moitié du village de Tourbaïl a été détruite de même qu'une partie du village de Seidkeul. Une crevasse dans le sol près du quai de Smyrne mesura 6 pieds de long par quatre de large.

Procédures contre le contrat d'affermage des rapides de Westbury

SHERBROOKE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il est fortement rumeur en ville qu'une injonction soit prise devant les tribunaux contre la ville de Sherbrooke pour empêcher celle-ci de signer avec le gouvernement provincial le contrat d'affermage des rapides de Westbury où la ville est actuellement à faire construire un barrage et une usine électrique. Un groupe de citoyens seraient, en effet, opposés à une certaine clause de ce bail emphytéotique qui mentionne qu'à l'expiration de 99 ans le pouvoir hydraulique dévolu deviendra la propriété du gouvernement. Ces citoyens estimeraient que pour une ville un laps de temps de 99 ans est bien court, que si cette période s'agissait plus même qu'une vie d'homme, elle est pour peu dans l'histoire d'une cité d'une région, enfin que la ville de Sherbrooke aurait fait de trop forts déboursés pour retourner ainsi le pouvoir au gouvernement de qui elle l'aura affermé.

Pie XI béni Nobile et ses compagnons

ROME, 5. — Le Pape Pie XI a donné hier sa bénédiction paternelle au général Umberto Nobile et à ses onze compagnons de l'expédition en dirigeable au Pôle nord. Il a offert une croix de chène aux explorateurs pour qu'ils la jettent en passant sur l'emplacement du Pôle nord.

COMMENT EST VOTRE ESTOMAC?

Le mien est en parfait ordre, merci. C'est la preuve que vous pouvez facilement vous débarrasser de vos douleurs, indigestion, catarrhe stomacal, balonnement, flatulences, aigreurs d'estomac, nervosité, constipation, maux de tête, etc. comme je le fais et de la même manière. Envoyez-moi un coupon et je vous enverrai le traitement qui vous conviendra.

\$1000 EN ARGENT

Solutionnez ce casse-tête



ANQROUSE

Quel est le message? qui soutient le courage de Colomb, alors que les autres désespèrent

1,000 DE PRIX EN ARGENT

Si vous arrivez à trouver le message qui soutient le courage de Colomb, alors que les autres désespèrent, vous recevrez 1,000 de prix en argent.

REGLES DU CONCOURS

1. Servez-vous d'un crayon bien aiguisé; tracez d'un trait continu, sans lever le crayon, le message qui soutient le courage de Colomb, alors que les autres désespèrent.

GRATIS

Chaque concurrent qui se qualifiera, recevra GRATUITEMENT, des échantillons de nos marchandises évaluées de 50c à \$2.00.

ATLANTIC MILLS DEPT. NO. 145 Wellington W. Toronto 2, Ont.

DEUX MORTS ET TROIS BLESSÉS DANS UN TRAGIQUE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Les deux cadavres furent retrouvés par la police dans l'auto. — L'accident est survenu comme les passagers de la voiture faisaient de la vitesse.

UNE FEMME ET UN HOMME

Deux personnes ont été tuées instantanément de bonne heure ce matin au cours d'un tragique accident survenu rue Sherbrooke, près de la rue Saint-Jacques.

Une auto Diana se déplaçant dans la direction de l'ouest, à une vitesse d'environ 60 milles à l'heure lorsqu'elle dérapa sur une distance de 110 pieds et alla capoter dans un champ à 60 pieds de la rue. L'auto fit plusieurs tours sur elle-même avant de s'écrouler définitivement sur le sol. Les deux personnes qui ont été tuées étaient assises sur le siège de l'arrière. Les quatre autres occupants s'enfuirent aussitôt après l'accident, abandonnant les deux cadavres dans les débris de la voiture. Le chauffeur s'en tira sans blessures graves. Les autres furent légèrement blessés.

Voici les noms des deux morts: JEANNETTE ROY, 21 ans, domiciliée No 11 de la rue Robin.

CAMILLE VANDEVILLE, 21 ans, domiciliée No 4278 de la rue Saint-André.

LES BLESSÉS

LILLY LALONDE, 1830 rue Champlain, entaille au cuir cheville.

Thérèse Renaud, même adresse, doigt brisé.

ALBERT FRANK, 1062 rue St-Laurent, contusions.

LE CHAUFFEUR

L'auto était conduite par HENRI TAIGUE, gardien d'un garage situé au No 5400 de l'avenue Papineau.

D'après l'enquête de la police, Taigue avait pris sans permission, dans le garage, l'auto de M. Albéric Angers, pilote, domicilié No 5172 rue Chabot. Il alla chercher Frank qui est un de ses amis, et ils se rendirent ensuite sur la rue Saint-Laurent pour chercher les autres occupants de l'auto. Il fut décidé ensuite d'aller faire un promenade rue Sherbrooke pour essayer la vitesse de l'auto.

Taigue, qui demeure au No 5287 rue Chabot, a été arrêté sous l'accusation de s'être servi d'une auto sans la permission du propriétaire. Il a comparu à midi devant le juge en chef Gustave Perrault.

L'ACCIDENT

Vers 5 h. 20, ce matin, les sergents-détectives Armand Brodeur et Albert Sévigny étaient informés qu'un grave accident s'était produit rue Sherbrooke, au coin de la rue Juliette. Les policiers se transportèrent en toute hâte sur la scène de l'accident. A leur arrivée sur les lieux, il y avait quelques agents du poste de police No 11 qui venaient, eux aussi, d'arriver.

Dans un champ où l'on vague, à 60 pieds de la rue, les détectives trouvèrent une auto brisée en pièces. Il y avait deux cadavres dans les débris de la voiture, sur le siège d'arrière. Les autres occupants avaient pris la fuite. Les policiers s'efforcèrent de dégrader les deux corps qui étaient ceux d'un jeune homme et d'une jeune fille. L'homme avait la tête affreusement mutilée. Sa compagnie avait la tempe gauche couverte.

Les deux victimes furent déposées sur le bord de la route et un des agents téléphona à l'hôpital Général. A l'arrivée de l'ambulance, le docteur Lockhead, interne, examina les deux victimes pour s'assurer si elles étaient bien mortes. Il déclara que la mort avait été instantanée.

Les détectives étaient à faire leur enquête, lorsque, cinq minutes plus tard, un taxi dans lequel se trouvaient deux femmes arrivait sur les lieux. Les policiers dirent au chauffeur d'arrêter. Les deux passagères ne voulurent pas tout d'abord descendre de l'auto, mais elles furent obligées d'obéir aux ordres de la police. Après avoir été interrogées, les deux femmes avouèrent qu'elles étaient dans l'auto lors de l'accident. Elles s'étaient sauvées tout d'abord et elles avaient décidé ensuite de retourner sur les lieux pour porter secours aux victimes.

Un auto taxi arriva sur les lieux quelques minutes après. Brodeur vit dans l'auto un homme qui avait la main blessée. Il donna l'ordre au chauffeur de l'autre taxi et un agent-cycliste de rejoindre l'auto et de ramener le passager qui était blessé. On rejoignit l'auto à l'angle du boulevard Pie IX.

—Est-ce cet homme qui conduisait l'auto lors de l'accident? demanda le détective Brodeur aux deux femmes.

Elles répondirent négativement. —N'était-il pas avec vous dans l'auto?

Le blessé, sans laisser aux deux femmes le temps de répondre, admit alors qu'il se trouvait lui aussi dans l'auto lors de l'accident. —Mais je n'étais pas le chauffeur, ajouta l'individu. Je ne sais pas conduire.

Les policiers continuèrent leur enquête et une des femmes, Thérèse Renaud, déclara finalement de raconter tout ce qu'elle savait.

—J'étais assise à côté de mon amie, dit-elle, nous étions allées déjeuner rue Saint-Laurent lorsque Taigue vint nous chercher pour faire une promenade en auto. C'est Taigue qui conduisait. Nous le connaissions auparavant. Il avait l'air d'un homme sérieux et nous étions d'accord.

—Rue Sherbrooke, il voulut essayer la vitesse de l'auto. Comme il allait très vite, nous lui avons dit de ralentir, qu'il allait trop vite. Il s'est mis à rire ainsi que la jeune fille qui était à côté de moi. Il n'y a aucun danger avec cette auto», répondit-il. Ne faites pas les folles.

—Quelques secondes plus tard, il perdit le contrôle de l'auto qui dérapa sur une distance de 110 pieds et alla capoter dans un champ.

LES ÉCHEVINS ÉLUS

La jeune fille déclara ensuite au détective Brodeur qu'elle connaissait l'individu qui travaillait Taigue. On conduisit les policiers au garage mentionné plus haut. Lorsque les policiers entrèrent ils ne virent personne. Il y avait toutefois de la lumière dans la cave.

Y a-t-il quelqu'un dans la cave? demanda Brodeur. Taigue se présenta aussitôt devant les détectives et, après avoir été interrogé, il admit que c'était bien lui qui conduisait l'auto lorsque l'horrible accident s'était produit.

—Pourquoi avez-vous pris l'auto? interrogèrent les détectives.

Taigue répondit qu'il n'aurait jamais cru qu'un accident semblable pouvait se produire. Il fut conduit au bureau de la Sûreté.

Les deux cadavres furent conduits à l'hôpital qu'ils purent quitter après avoir été pansés.

Les deux cadavres ont été transportés à la morgue.

LES ÉCHEVINS ÉLUS

La journée d'hier a été généralement paisible. Une seule bagarre à la porte d'un poll.

La police a arrêté 47 prétendus «télégraphes» au cours de la journée. Pour la première fois, dans l'histoire de notre ville, des femmes ont été arrêtées comme «télégraphes» aux élections municipales. Les détectives ont appréhendé trois, ce qui indique bien tout l'intérêt que les femmes portent maintenant à la lutte municipale. Aux dernières élections provinciales, des femmes avaient été arrêtées pour fraude électorale, mais c'est la première fois qu'une chose se produisit dans le domaine municipal.

La journée en somme a été paisible. La police n'a eu à enregistrer qu'une seule rixe. Il n'y a pas eu de crimes graves, mais quelques individus ont été appréhendés pour «marchés militaires» et conduits au poste par le capitaine Turner et ses hommes. La querelle s'est déroulée dans l'avenue Laurier à la porte d'un poll. L'affaire souleva un débat de prendre une tournure grave. Un grand nombre de gens se rassemblèrent et voulurent empêcher certains électeurs d'entrer dans le poll. Ceux-ci refusèrent de subir cet affront et la querelle dégénéra en bagarre. La police fut appelée sur la scène de la rixe et parvint à apaiser les esprits. Quatre individus furent arrêtés. Les quatre individus supposés être les principaux auteurs du drame ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique.

Mais c'est le quartier Crémazie qui peut revendiquer l'«honneur» d'avoir eu le plus grand nombre de «télégraphes». Sur les 57 individus arrêtés par la police, 20 ont été appréhendés dans le quartier Crémazie. La police du poste No 4 a été occupée toute la journée à répondre aux appels des officiers et sous-officiers rapporteurs.

LES ÉCHEVINS ÉLUS

BOURGNET		ST-EUSEBE	
Lacombe	1,196	Cloutier	791
Langlois	2,510	Landry	462
		Mathieu	960
Majorité pour Langlois	1,314	Majorité pour Mathieu	169
Un poll manqué.			
CREMAZIE		ST-GABRIEL	
Levine	815	Fréchette	1,138
Monette	775	Hogan	2,212
Tremblay	508		
Majorité pour Levine	40	Majorité pour Hogan	1,074
DELOIRMIER		ST-HENRI	
Beaulieu	1,544	Bray	2,544
Mercur	4,537	Gingras	1,801
Majorité pour Mercur	2,993	Majorité pour Bray	743
Un poll manqué.			
LAFONTAINE		ST-JEAN	
Desrochers	662	Belec	174
Trépanier	926	Lajeunesse	1,337
		Poulin	1,817
Majorité pour Trépanier	264	Majorité pour Poulin	480
Deux polls manqués.			
LAURIER		ST-JEAN-BAPTISTE	
Schwartz	1,185	Jacobs	1,523
Turcot	1,559	Landry	3,422
Majorité pour Turcot	374	Majorité pour Landry	1,899
		Un poll manqué.	
MAISONNEUVE		ST-JOSEPH	
Arcand	2,346	Fagan	770
Lalonde	1,214	Nault	317
Majorité pour Arcand	1,132	Provost	504
		Walsh	156
MERCIER		Majorité pour Fagan	166
April	466		
Dupré	2,577		
Majorité pour Dupré	2,111		
MONTCAIRM			
Lamarre	994		
Tessier	1,070		
Majorité pour Tessier	126		
NOTRE-DAME DE GRACE			
Biggar	5,089		
Watson	1,327		
Majorité pour Biggar	3,762		
PAPINEAU			
Bailargeon	1,082		
Emond	1,471		
Majorité pour Emond	385		
PREFONTAINE			
Duchesne	656		
Lalancette	1,810		
Majorité pour Lalancette	1,124		
ST-DENIS			
Savard	2,150		
Savignac	1,754		
Majorité pour Savard	396		
ST-EDOUARD			
Duboulet	2,430		
Valée	2,524		
Majorité pour Valée	94		
Un poll manqué.			

8 CORPS RETIRES DE LA HOUILLERE

Les nouveaux propriétaires venaient d'en prendre possession.

KEYSTONE, Virginie occidentale, 5. (Presse associée.) — Huit cadavres ont été retirés de la mine No 2 de la «Keystone Coal and Coke Company» dans laquelle une explosion s'est produite hier.

M. R. M. Lambie, chef du département des mines, annonce que les 275 autres ouvriers qui se trouvaient dans la mine ont la vie sauve.

La mine faisait partie d'un groupe de sept houillères récemment achetées par la compagnie Koppers, de Pittsburgh au col. T. E. Houston, de Cincinnati. Les nouveaux propriétaires en prirent possession hier.

Trois présumés «télégraphes» ont été arrêtés à 5 heures, hier après-midi par la police du poste No 14, angle des rues Rachel et Pare Lafontaine. Ce fut le troisième jour de la journée. Les officiers en charge ont été chargés de plusieurs appels mais il n'y avait rien de grave. Les officiers en charge du poste disent qu'ils n'ont jamais vu les gens voter aussi à bonne heure et se conduire aussi paisiblement.

Au poste de la rue Frontenac, on a remarqué aussi le caractère paisible des électeurs. Un seul individu a été arrêté vers 6 heures pour supposition de personne. «Nous n'avons eu aucun trouble et aucune élection n'a été aussi paisible», déclarent les officiers.

Bien que le vote ait été considérable, les électeurs ont pu déposer leurs bulletins sans être molestés. Dans quelques cas isolés, des électeurs ont été hantés comme ils l'étaient dans les polls.

Dans deux ou trois cas seulement les officiers en charge d'un poll ont dû demander la protection de la police.

Dans les divers comités l'activité était grande mais tout s'est passé paisiblement.

L'hon. M. Bennett a pris du mieux

OTTAWA, 3. (Du correspondant de la «Patrie»). — L'hon. R. B. Bennett, le chef conservateur qui est retenu à sa chambre au Château Laurier, depuis une dizaine de jours par une mauvaise grippe reprend du mieux. Son médecin cependant lui a conseillé de ne faire aucune sortie avant la reprise de la saison, mardi prochain.

Des offres d'achat des fusils Ross

OTTAWA, 3. (Presse canadienne.) — Le gouvernement canadien possède encore 120,000 fusils Ross et bien qu'ils ne soient pas à vendre, les autorités reçoivent continuellement des offres. On offre toutes sortes de prix pour ces armes. On dit en des milieux autorisés que ces agents des gouvernements étrangers et des factions re-

M. CAMILLIEN HOUDE REMPORTA LA MAJORITE DANS TRENTE DES 35 QUARTIERS DE LA METROPOLE

Dès les premiers rapports reçus, M. Houde prit sur son adversaire une avance qui ne fit qu'augmenter. — Avantage pour M. Martin dans Hochelaga, Papineau, Ste-Cunégonde, S-Henri et S-Jean-Baptiste.

Une majorité de plus de 20,000 votes, c'est là assurément une belle victoire pour M. Camillien Houde sur l'hon. M. Médéric Martin. Et ce qui l'a de particulièrement significatif dans la victoire de M. Houde, ce n'est pas seulement le fait que sa majorité ait été aussi considérable, mais que pratiquement tous les quartiers de la ville lui ont donné leur part de la majorité. Les citoyens qui ont voté hier ont été plus de 500,000. En 1926, il a été donné en tout, dans le cours de la journée, 95,655 votes, alors qu'il en avait été donné 94,249 il y a deux ans. La liste électorale contenait 188,774 votants.

En se présentant devant l'électorat cette année, l'honorable M. Martin avait déclaré que ce serait pour la dernière fois. Mais il avait déjà dit la même chose en 1926. Il faut croire que les électeurs n'ont pas trop voulu croire qu'il parlait avec plus de sincérité cette année qu'il y a deux ans. Et ils ont trouvé un moyen radical de régler la question, c'était de ne pas la régler, ce qui fait que la «dernière fois» de l'élection de l'ex-maire Martin a bien été celle d'il y a deux années.

Nous venons de dire que pratiquement tous les quartiers de la ville ont donné des majorités à M. Houde. Il convient aussi de dire que Canadiens-français comme Canadiens-anglais ont voté en majorité contre l'ex-maire en faveur du nouveau.

On peut remarquer, en passant, qu'au cours de sa campagne pour la mairie, l'hon. M. Martin avait attaqué M. Allan Bray et avait dénoncé aux électeurs du quartier Saint-Henri de ne pas le choisir comme leur représentant. L'ex-maire avait déclaré aux électeurs de Saint-Henri qu'il ne voulait plus le voir à l'hôtel de ville, qu'il avait toujours sur la cour l'opposition que l'échevin Bray lui avait faite au Conseil municipal. Et cette animosité de l'ex-maire contre M. Bray était d'autant plus vive que celui-ci n'avait pas hésité à prendre parti dans la lutte pour la mairie et à combattre l'hon. M. Martin en faveur de M. Camillien Houde.

L'hon. M. Martin a été élu, mais il n'a pas pu empêcher M. Houde d'être élu. L'ex-maire a subi une défaite écrasante et ce qui l'aurait pu empêcher de le faire, c'est qu'il n'avait pas voulu se présenter à l'hôtel de ville, mais il n'a pas pu empêcher M. Houde d'être élu. L'ex-maire a subi une défaite écrasante et ce qui l'aurait pu empêcher de le faire, c'est qu'il n'avait pas voulu se présenter à l'hôtel de ville, mais il n'a pas pu empêcher M. Houde d'être élu.

Il est encore une chose assez singulière à signaler dans le quartier Saint-Henri, les électeurs de ce quartier, tout en élisant comme échevin celui que l'ex-maire considérait comme un ennemi personnel, ont cependant donné à l'honorable M. Martin une petite majorité. En effet, M. Houde a obtenu dans cette division 2,002 votes.

La conférence de la paix à Paris et le traité de Versailles ont donné naissance à la Société des Nations. Sa charte stipule qu'elle doit poursuivre le but suprême de développer les bonnes relations entre les peuples et de maintenir la paix internationale. Le développement de la Société des Nations ne signifie pas nécessairement l'abandon immédiat de toutes armes ou des précautions élémentaires à la sécurité nationale. Le plus enthousiaste pacifiste ne peut prétendre que nous sommes aujourd'hui régu par la loi évangélique. Nous devons sans doute regretter que les Etats-Unis n'aient pas ratifié le traité et ne soient pas devenus membre de la Société des Nations, la création du président Wilson. Mais les Etats-Unis désirent fermement la paix, comme l'on prouve par leurs différents mouvements dans ce sens depuis la signature de l'armistice.

En terminant, l'honorable M. Ralston déclare que dans nos discussions politiques, nos conversations sociales, nos lectures par les livres et les journaux, nous devons apporter une plus grande attention aux questions internationales et en quoi elles nous intéressent. Nous devons nous intéresser à la paix, pratiquer les vertus pacifiques qui ne peuvent nous faire ignorer les principes de la justice et de la liberté.

Le brigadier général E. de R. Panet président et présente la conférence. A la table d'honneur, outre le président et le ministre, on remarque sir Frederick Williams Taylor, les honorables J. A. Rolph, ministre des finances; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; et une foule d'autres, particulièrement des militaires.

WASHINGTON, 3. (Presse associée.) — Les républicains et démocrates choisissent aujourd'hui leurs délégués à leurs conventions de juin.

Le Lorrain rappelle ensuite à son auditoire que le monde essaie toutes sortes de systèmes pour maintenir des relations cordiales entre les nations et assurer la paix sur la terre. Mais en même temps, depuis dix ans, les peuples ont construit

des destroyers de nouveaux modèles et cela en vertu du traité de désarmement.

La conférence de la paix à Paris et le traité de Versailles ont donné naissance à la Société des Nations. Sa charte stipule qu'elle doit poursuivre le but suprême de développer les bonnes relations entre les peuples et de maintenir la paix internationale. Le développement de la Société des Nations ne signifie pas nécessairement l'abandon immédiat de toutes armes ou des précautions élémentaires à la sécurité nationale. Le plus enthousiaste pacifiste ne peut prétendre que nous sommes aujourd'hui régu par la loi évangélique. Nous devons sans doute regretter que les Etats-Unis n'aient pas ratifié le traité et ne soient pas devenus membre de la Société des Nations, la création du président Wilson. Mais les Etats-Unis désirent fermement la paix, comme l'on prouve par leurs différents mouvements dans ce sens depuis la signature de l'armistice.

En terminant, l'honorable M. Ralston déclare que dans nos discussions politiques, nos conversations sociales, nos lectures par les livres et les journaux, nous devons apporter une plus grande attention aux questions internationales et en quoi elles nous intéressent. Nous devons nous intéresser à la paix, pratiquer les vertus pacifiques qui ne peuvent nous faire ignorer les principes de la justice et de la liberté.

Le brigadier général E. de R. Panet président et présente la conférence. A la table d'honneur, outre le président et le ministre, on remarque sir Frederick Williams Taylor, les honorables J. A. Rolph, ministre des finances; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; et une foule d'autres, particulièrement des militaires.

WASHINGTON, 3. (Presse associée.) — Les républicains et démocrates choisissent aujourd'hui leurs délégués à leurs conventions de juin.

Le Lorrain rappelle ensuite à son auditoire que le monde essaie toutes sortes de systèmes pour maintenir des relations cordiales entre les nations et assurer la paix sur la terre. Mais en même temps, depuis dix ans, les peuples ont construit

L'IMPOT FONCIER A LONGUEUIL

Il reste le même, soit de \$1.15 par \$100. — La taxe spéciale diminue.

LE BUDGET

«Notre situation financière est excellente», a déclaré l'échevin Gareaux à la séance régulière du conseil de Longueuil, qui eut lieu, hier soir, sous la présidence du maire J. E. Brail, et au cours de laquelle le budget fut adopté pour la nouvelle année fiscale.

La séance fut très courte, car tous les articles du budget, excepté un, sont restés les mêmes et ont été adoptés sans discussion, après avoir été présentés par M. l'échevin Gareaux, président de la commission des finances.

En voici un résumé: La taxe foncière reste la même que l'an dernier, soit \$1.15 par cent sur l'évaluation totale, terrain et maisons. La taxe spéciale, pour pavage, évaluation du terrain seulement, laisse voir une réduction de cinq sous, ce qui veut dire que cette taxe est de 50 sous au lieu de 55, et ce, à cause de l'augmentation de l'évaluation.

La taxe spéciale pour l'entretien des rues est fixée à 30 sous par cent sur l'évaluation du terrain seulement, soit une augmentation de 5 sous. La commission de la voirie a demandé un montant plus élevé que l'an dernier, c'est ce qui explique cette augmentation.

La valeur totale des terrains imposables dans la cité s'élève à un total de \$2,550,000.

La taxe locale reste fixée à 2 pour cent du loyer, fixé par les évaluateurs.

La taxe d'eau qui est basée sur le revenu reste au même taux.

M. l'échevin Gareaux annonça ensuite que les revenus probables pour l'année courante s'élèvent à \$149,232.00 et les dépenses à \$149,000.

Chaque commission reçoit pour son administration les montants suivants:

Commission des travaux publics, \$19,000; commission de l'éducation, \$11,000; commission de police, feu et de l'hygiène, \$10,200; commission des finances, \$108,000. La commission des finances devra cependant rencontrer la somme de \$35,300 de charges fixes, à même ce montant de \$108,000.

M. l'échevin Gareaux a ajouté qu'il reste à la ville \$50,000 pour l'administration. Il dit que la situation est excellente et remercie ses collègues de leur bon travail. Il félicite aussi les différentes commissions qui ont su présenter des rapports bien faits, indiquant une excellente administration. «Nous ferons notre possible, dit-il, pour continuer dans cette voie et maintenir la ville dans cet état de prospérité».

Des majorités pour M. Houde furent prononcées par les premiers rapports qui furent reçus, hier soir, et la majorité continua presque régulièrement à augmenter.

Il y a deux ans, l'honorable M. Martin avait été élu, mais il n'a pas pu empêcher M. Houde d'être élu. L'ex-maire a subi une défaite écrasante et ce qui l'aurait pu empêcher de le faire, c'est qu'il n'avait pas voulu se présenter à l'hôtel de ville, mais il n'a pas pu empêcher M. Houde d'être élu.

Il est encore une chose assez singulière à signaler dans le quartier Saint-Henri, les électeurs de ce quartier, tout en élisant comme échevin celui que l'ex-maire considérait comme un ennemi personnel, ont cependant donné à l'honorable M. Martin une petite majorité. En effet, M. Houde a obtenu dans cette division 2,002 votes.

La conférence de la paix à Paris et le traité de Versailles ont donné naissance à la Société des Nations. Sa charte stipule qu'elle doit poursuivre le but suprême de développer les bonnes relations entre les peuples et de maintenir la paix internationale. Le développement de la Société des Nations ne signifie pas nécessairement l'abandon immédiat de toutes armes ou des précautions élémentaires à la sécurité nationale. Le plus enthousiaste pacifiste ne peut prétendre que nous sommes aujourd'hui régu par la loi évangélique. Nous devons sans doute regretter que les Etats-Unis n'aient pas ratifié le traité et ne soient pas devenus membre de la Société des Nations, la création du président Wilson. Mais les Etats-Unis désirent fermement la paix, comme l'on prouve par leurs différents mouvements dans ce sens depuis la signature de l'armistice.

En terminant, l'honorable M. Ralston déclare que dans nos discussions politiques, nos conversations sociales, nos lectures par les livres et les journaux, nous devons apporter une plus grande attention aux questions internationales et en quoi elles nous intéressent. Nous devons nous intéresser à la paix, pratiquer les vertus pacifiques qui ne peuvent nous faire ignorer les principes de la justice et de la liberté.

Le brigadier général E. de R. Panet président et présente la conférence. A la table d'honneur, outre le président et le ministre, on remarque sir Frederick Williams Taylor, les honorables J. A. Rolph, ministre des finances; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; et une foule d'autres, particulièrement des militaires.

WASHINGTON, 3. (Presse associée.) — Les républicains et démocrates choisissent aujourd'hui leurs délégués à leurs conventions de juin.

Le Lorrain rappelle ensuite à son auditoire que le monde essaie toutes sortes de systèmes pour maintenir des relations cordiales entre les nations et assurer la paix sur la terre. Mais en même temps, depuis dix ans, les peuples ont construit

des destroyers de nouveaux modèles et cela en vertu du traité de désarmement.

La conférence de la paix à Paris et le traité de Versailles ont donné naissance à la Société des Nations. Sa charte stipule qu'elle doit poursuivre le but suprême de développer les bonnes relations entre les peuples et de maintenir la paix internationale. Le développement de la Société des Nations ne signifie pas nécessairement l'abandon immédiat de toutes armes ou des précautions élémentaires à la sécurité nationale. Le plus enthousiaste pacifiste ne peut prétendre que nous sommes aujourd'hui régu par la loi évangélique. Nous devons sans doute regretter que les Etats-Unis n'aient pas ratifié le traité et ne soient pas devenus membre de la Société des Nations, la création du président Wilson. Mais les Etats-Unis désirent fermement la paix, comme l'on prouve par leurs différents mouvements dans ce sens depuis la signature de l'armistice.

En terminant, l'honorable M. Ralston déclare que dans nos discussions politiques, nos conversations sociales, nos lectures par les livres et les journaux, nous devons apporter une plus grande attention aux questions internationales et en quoi elles nous intéressent. Nous devons nous intéresser à la paix, pratiquer les vertus pacifiques qui ne peuvent nous faire ignorer les principes de la justice et de la liberté.

Le brigadier général E. de R. Panet président et présente la conférence. A la table d'honneur, outre le président et le ministre, on remarque sir Frederick Williams Taylor, les honorables J. A. Rolph, ministre des finances; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; et une foule d'autres, particulièrement des militaires.

WASHINGTON, 3. (Presse associée.) — Les républicains et démocrates choisissent aujourd'hui leurs délégués à leurs conventions de juin.

Le Lorrain rappelle ensuite à son auditoire que le monde essaie toutes sortes de systèmes pour maintenir des relations cordiales entre les nations et assurer la paix sur la terre. Mais en même temps, depuis dix ans, les peuples ont construit

des destroyers de nouveaux modèles et cela en vertu du traité de désarmement.

La conférence de la paix à Paris et le traité de Versailles ont donné naissance à la Société des Nations. Sa charte stipule qu'elle doit poursuivre le but suprême de développer les bonnes relations entre les peuples et de maintenir la paix internationale. Le développement de la Société des Nations ne signifie pas nécessairement l'abandon immédiat de toutes armes ou des précautions élémentaires à la sécurité nationale. Le plus enthousiaste pacifiste ne peut prétendre que nous sommes aujourd'hui régu par la loi évangélique. Nous devons sans doute regretter que les Etats-Unis n'aient pas ratifié le traité et ne soient pas devenus membre de la Société des Nations, la création du président Wilson. Mais les Etats-Unis désirent fermement la paix, comme l'on prouve par leurs différents mouvements dans ce sens depuis la signature de l'armistice.

En terminant, l'honorable M. Ralston déclare que dans nos discussions politiques, nos conversations sociales, nos lectures par les livres et les journaux, nous devons apporter une plus grande attention aux questions internationales et en quoi elles nous intéressent. Nous devons nous intéresser à la paix, pratiquer les vertus pacifiques qui ne peuvent nous faire ignorer les principes de la justice et de la liberté.

Le brigadier général E. de R. Panet président et présente la conférence. A la table d'honneur, outre le président et le ministre, on remarque sir Frederick Williams Taylor, les honorables J. A. Rolph, ministre des finances; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; et une foule d'autres, particulièrement des militaires.

WASHINGTON, 3. (Presse associée.) — Les républicains et démocrates choisissent aujourd'hui leurs délégués à leurs conventions de juin.

Le Lorrain rappelle ensuite à son auditoire que le monde essaie toutes sortes de systèmes pour maintenir des relations cordiales entre les nations et assurer la paix sur la terre. Mais en même temps, depuis dix ans, les peuples ont construit

des destroyers de nouveaux modèles et cela en vertu du traité de désarmement.

Daniel mis à pied

GIBRALTAR, 3. (Presse associée.) — Le commandant Daniel, trouvé coupable par le conseil de guerre, a été congédié de son navire et sévèrement réprimandé.

Epidémie de choléra

SINGAPOUR, 3. (Presse associée.) — Le vapeur japonais «Hawaï» est revenu à Singapour avec ses 750 émigrants japonais à cause d'une épidémie de choléra à bord. Sept personnes ont succombé.

Un tonique du printemps aide à la santé.

Vous pouvez établir la base d'une bonne santé maintenant en reconstituant votre sang et en renforçant vos nerfs grâce à l'emploi des Pilules Roses de Dr Williams.

La bonne vieille habitude de prendre des Pilules Roses, comme la plupart des habitudes de vos grands-parents, est fondée sur le sens commun et une bonne pratique médicale. L'hiver est toujours une période éprouvante pour ceux qui ne jouissent pas d'une robuste santé. Beaucoup d'hommes et de femmes et d'enfants passent l'hiver grâce à une réserve de force emmagasinée durant les mois ensoleillés de l'été, et ils deviennent de plus en plus faibles et languissants à mesure que le printemps approche. Un tonique pour le sang et les nerfs, à cette époque, fera beaucoup pour de telles gens, en

PAR EDMOND ROMAZIERES

...aient.
...arent Vayres... Certes, elle l'a
...ait, et elle avait raison. Mais
...avait jamais douté que ce fût
...nète homme. Et en ce mo-
...c'était d'un honnête homme
...avait besoin. Autour d'elle,
...sément, elle sentait des men-
... Elle amplifiait tout ce qui s'a-
...roduit, et son imagination br-
...travaillait dangereusement.
(A SUIVRE)

REVE ET PRIX DES MARCHES, ELEVAGE, CULTURE MARACCHIERE, HORTICULTURE, ETC.

L'ELEVAGE ET L'ALIMENTATION DES POISSONS

Ce qu'il faut après l'éclosion. — Les premières heures des poussins dans les éleveuses. — Les méthodes de rations et l'emploi des trémies.

LES MELANGES

Lorsque les poussins se sont parfaitement ressuyés après l'éclosion, on peut les sortir de l'incubateur pour les porter à l'élevage.

Ce transfert se fait avec précaution; il faut éviter que les poussins se refroidissent. On recommande l'emploi d'un panier doublé de flanelle et recouvert d'une couverture de flanelle.

Il faudra chauffer l'éleveuse au point voulu pour que la température y monte à plus de 100 degrés lorsque les poussins seront introduits. Ceci signifie que la température devra être de 90 à 95 degrés dans une éleveuse à compartiments, ou de 95 à 100 degrés lorsqu'on emploie des poches-colonnes, suivant le nombre de poussins à élever. Le bruit ou l'absence de bruit dans l'éleveuse dénote clairement si les poussins sont à leur aise ou s'ils ne le sont pas. Lorsqu'ils sont confortables ils restent généralement tranquilles ou ne font entendre qu'un gazouillement satisfait de temps à autre; s'ils ne sont pas à leur aise ils font entendre de petits cris plaintifs et continus.

En préparant les éleveuses, si l'on se sert de ripes ou de feuilles de luzerne comme litière, il faut mettre dans les parquets des planches sur lesquelles on saupoudrera le gros sautoir de saupoudrage d'herbes finement broyées.

Lorsque les poussins sont déposés dans les éleveuses, il faut les tenir dans le compartiment d'élevage. Si l'on se sert de poches-colonnes, on emploiera une barrière pour les tenir toujours assez près de la source de chaleur, et on ne s'en occupera que lorsqu'ils manifesteront des symptômes positifs de faim. Ce ne sera qu'au bout de 36 à 48 heures qu'ils seront prêts à manger, car ils exigent de la chaleur et du repos à cette période plutôt que de la nourriture.

En ce qui concerne l'alimentation des poussins, il existe une grande différence d'opinion, non seulement au sujet des méthodes, mais aussi au sujet des rations. Les essais conduits à la ferme expérimentale centrale ont donné de tout aussi bons résultats que

La lutte contre la tuberculose bovine

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). L'honorable M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture a déclaré récemment que dans deux ans tous les troupeaux de la province de Québec seront sous contrôle et que le territoire de la province ne formera qu'une vaste zone, où la lutte contre la tuberculose bovine pourra être faite sur une plus grande échelle. On sait que présentement plusieurs zones réservées ont déjà été créées, et que la surveillance exercée sur les troupeaux a donné des résultats très satisfaisants. Tous les cultivateurs se sont montrés satisfaits de cette mesure, et l'honorable M. Caron a déclaré que si le gouvernement fédéral continuait à venir en aide au provincial dans l'établissement de ces zones, prochainement d'autres seront créées et dans dix ans, toute la province serait partagée en "zones" saines. Ces territoires deviendraient alors de vastes centres de distribution de bétail exempt de toute maladie, et les cultivateurs trouveraient dans cette mesure une grande protection, et ils seraient en mesure de réaliser de plus grands bénéfices.

LE GRAND ROLE QUE JOUE L'ABEILLE DANS LA PRODUCTION D'AUTRES RECOLTES QUE LE MIEL

La période de floraison et la pollinisation.—Le vent les insectes et le pollen.

RUCHES ET VERGER

Quand nous mangeons une pomme à jolies roses ou une prune succulente, combien d'entre nous pensons aux forces qui se sont combinées pour produire ces fruits délicieux? Nous voyons les plantes qui poussent, nous admirons leur beauté, lorsqu'elles sont en fleurs, nous nous réjouissons lorsqu'elles sont chargées de fruits, mais nous ne connaissons rien des facteurs auxquels nous devons la merveille finale. La fertilisation croisée est un des facteurs importants dans la production des fruits ou des semences. Il a été démontré par des expériences que la plupart des plantes à fruits, quelques-unes produisent des légumes et celles qui leur est impossible d'elles-mêmes de produire des fruits. Il est également admis que les plantes à fleurs ont besoin des insectes pour beaucoup plus abondamment lorsqu'elles sont fertilisées par d'autres plantes, quand bien même elles pourraient se féconder elles-mêmes. Pour que cette fertilisation croisée puisse s'accomplir, il faut que le pollen de l'étamine soit transporté sur le pistil de l'élément femelle, d'une plante à une autre. Les principaux agents de cette distribution sont le vent et les insectes. Nous savons que le vent n'a que peu de point de part dans la pollinisation croisée, mais les insectes ont une très grande importance dans ce rapport. De tous les insectes qui fréquentent les fleurs, la mouche à miel, active et méthodique, est le meilleur porteur de pollen; dans les régions où dans les saisons où les abeilles ne sont pas rares ou lorsque la température défavorable pendant la période de floraison exige que la pollinisation soit accomplie rapidement, il est nécessaire d'avoir quelques ruches d'abeilles dans le verger ou près du verger ou du champ.

Les ruches d'abeilles ne sont pas seulement utiles pour la production du miel, mais elles sont également utiles pour la production de fruits et de légumes. Elles transportent le pollen d'une plante à une autre, ce qui permet la fertilisation croisée. Les abeilles sont également utiles pour la production de miel, qui est un produit précieux pour l'homme.

George ROBERTSON, Ottawa, Ont.

Il ne s'agit pas de pommes de terre en ce moment, mais de la pomme de terre en général. La pomme de terre est un produit très important pour l'homme, et elle est cultivée dans toutes les régions du monde. La culture de la pomme de terre nécessite une grande attention, et il est important de connaître les méthodes correctes pour la cultiver.

LA POMME DE TERRE DANS LA GUYANE

Notre pays a exporté 17-766 barils au cours de 1927.

PORT D'ESPAGNE. — Au cours de l'année 1927, d'après les statistiques officielles, l'importation totale des pommes de terre en Guyane anglaise a été de 10,000 barils (132,000 quintaux), dont 22,134 barils (285,556 quintaux) de Hollande, et 17,866 barils (236,876 quintaux) de Belgique. Les importations d'origine hollandaise ont été surtout le résultat du fait que la saison plus longue de ce pays permet de cultiver la pomme de terre pendant une période plus longue que dans les autres pays.

Le beurre

Aucun changement important dans la condition du marché du beurre. L'allure a été ferme. La demande s'est quelque peu améliorée, mais elle n'est pas suffisante pour provoquer une hausse. Les acheteurs n'ont pas besoin de beaucoup d'approvisionnement pour le moment. Le beurre de crème pasteurisé No 1 des Cantons du Nord est coté entre 1-2 et 1-3 cents la livre.

Le fromage

Le marché du fromage n'a présenté aucun fait important. Le fromage de Hollande No 1, blanc et bleu, est coté entre 2-2 et 2-3 cents la livre. Les arrivages de fromage, hier, ont été de 14 caisses, comparativement à 10 caisses la semaine précédente, et à 41 pour le jour correspondant de l'an dernier.

La mort de l'abbé Joseph-Omer Audet, curé de Pontbriand

THETFORD MINES, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). Mardi, a été chanté un deuxième service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Joseph-Omer Audet, curé de Pontbriand, dans l'église de Thetford Mines. C'est le premier service qui sera chanté à Pontbriand.

Un merveilleux tribut

Les Pastilles Baby's Own valent leur pesant d'or, déclare-on.

Une maîtresse d'école a employé une fois les Pastilles Baby's Own afin d'être convaincue que rien ne peut égaler pour bannir les maux de dents tout-petits. Une fois qu'on les a employées, on les emploie toujours, tant qu'il reste de petits enfants dans la maison — c'est le tribut que des milliers de mères rendent à ces Pastilles.

Les autres immigrants, accompagnés de nombreux amis, se rendaient à l'aéroport pour accueillir les nouveaux arrivants. Les immigrants étaient en très bonne condition physique et furent dirigés vers Winnipeg, où des terres sont mises à leur disposition dans l'Ouest Canadien.

LES BESTIAUX

Il est arrivé 123 bœufs à cornes, 54 moutons et agneaux, 324 porcs et 2-322 vaches. Les bœufs à cornes ont été vendus à 1,000 livres par tête, les moutons à 100 livres par tête, les porcs à 100 livres par tête, et les vaches à 100 livres par tête.

L'avoine

Première patente... 12.00
Deuxième patente... 12.00
Troisième patente... 12.00
Quatrième patente... 12.00
Cinquième patente... 12.00
Sixième patente... 12.00
Septième patente... 12.00
Huitième patente... 12.00
Neufième patente... 12.00
Dixième patente... 12.00

UN DANGER

La chaux ne fait aucun bien au tabac; elle peut même dans certains cas déprimer beaucoup la qualité de la récolte et en abaisser le rendement. C'est là une chose que beaucoup de planteurs ignorent. Parce que la chaux a été hautement recommandée pour améliorer les conditions du sol pour les autres récoltes produites dans la province de Québec, ils s'imaginent qu'elle devrait aussi être employée sur les sols à tabac. Cependant les expériences qui ont été conduites à la station fédérale de Farnham montrent que cette idée est fautive et que le chaulage persistant peut causer de grandes pertes.

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ECHEVINS

Elle aura lieu lundi et mardi prochains. — Lettre aux candidats.

Le résultat officiel des élections municipales et du référendum sur la question de l'avance de l'heure sera connu, demain, après-midi, à deux heures. Si demande est faite, les électeurs et les candidats se rendront à l'officier-rapporteur, M. J.-E. Caron, pour se faire asseoir.

L'ETAT DES ROUTES DANS LA PROVINCE

On annonce l'ouverture de la route Montréal-Saint-Albans.

D'après les rapports reçus par le Royal Automobile Club of Canada, on apprend que la route qui va de Montréal à St. Albans, via St-Jean, Iberville et Henryville, est passable. On ne recommande pas, cependant, la route entre St. Albans et Burlington ou les autres points dans le nord du Vermont.

LES DEBARDEURS VEULENT REGLER LEURS SALAIRES

Une assemblée à ce sujet a lieu, mardi, à la Fédération Maritime du Canada.

Des représentants des compagnies d'expédition de Montréal et des débardeurs du port ont eu une conférence mardi après-midi afin de discuter de l'échelle de salaire, pour la saison de 1928. La réunion a eu lieu dans les bureaux de la Fédération des débardeurs et les négociations se poursuivront jusqu'à ce qu'une entente soit signée par les intéressés.

ALBERT SHUTE EST ACQUITTE PAR LE JUGE A L'ENQUETE

Albert Shute, qui avait été tenu criminellement responsable de la mort de Mme. Sarah Marlow, a été acquitté par le juge à l'enquête. Le juge a déclaré que les preuves ne justifiaient pas l'accusation.

LES GARDE-FEU ONT TENU UN CONGRES

M. H. Kieffer préside ses assises. — Les vœux du ministre.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). Les inspecteurs chargés par le gouvernement de surveiller les garde-feu ont tenu un congrès au Parlement hier. La réunion, présidée par M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts, a eu lieu dans la salle du Comité des Bâtiments Privés, et une centaine d'inspecteurs y assistaient. A l'ouverture de la séance, M. H. Kieffer, ministre des Terres et Forêts, a félicité les inspecteurs du travail fait pour la protection des forêts dans le passé, et leur a demandé de demeurer toujours unis afin de rendre de plus en plus efficace ce travail qui suscite l'admiration des garde-feu.

Pommes de terre

Le marché était sans changement. Les pommes de terre blanches du bas prix continuent au wagon \$1.00, les rouges au wagon \$1.00, les jaunes au wagon \$1.00.

N'EMPLOYEZ PAS DE CHAUX

Sur les sols à tabac de la province de Québec.

UN DANGER

La chaux ne fait aucun bien au tabac; elle peut même dans certains cas déprimer beaucoup la qualité de la récolte et en abaisser le rendement. C'est là une chose que beaucoup de planteurs ignorent. Parce que la chaux a été hautement recommandée pour améliorer les conditions du sol pour les autres récoltes produites dans la province de Québec, ils s'imaginent qu'elle devrait aussi être employée sur les sols à tabac. Cependant les expériences qui ont été conduites à la station fédérale de Farnham montrent que cette idée est fautive et que le chaulage persistant peut causer de grandes pertes.

LES GARDE-FEU ONT TENU UN CONGRES

M. H. Kieffer préside ses assises. — Les vœux du ministre.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). Les inspecteurs chargés par le gouvernement de surveiller les garde-feu ont tenu un congrès au Parlement hier. La réunion, présidée par M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts, a eu lieu dans la salle du Comité des Bâtiments Privés, et une centaine d'inspecteurs y assistaient. A l'ouverture de la séance, M. H. Kieffer, ministre des Terres et Forêts, a félicité les inspecteurs du travail fait pour la protection des forêts dans le passé, et leur a demandé de demeurer toujours unis afin de rendre de plus en plus efficace ce travail qui suscite l'admiration des garde-feu.

Pommes de terre

Le marché était sans changement. Les pommes de terre blanches du bas prix continuent au wagon \$1.00, les rouges au wagon \$1.00, les jaunes au wagon \$1.00.

De Laval

Série du Cinquantième Anniversaire. Nouvelle! Magnifique! De Fonctionnement Facile! Pratique! Durable!

TOUS ceux qui ont eu l'occasion de voir et d'essayer les Nouvelles Ecumeuses De Laval, "Série Or", du 50ème Anniversaire, les proclament sans hésitation les meilleures écumeuses qui aient jamais été fabriquées.

Elles sont finies de couleur or et noir, les nouvelles sont magnifiques, durables et pratiques. En examinant le vérificateur d'huile, dans le salon, mais absolument pratiques dans la cuisine ou dans la grange.

Tous les engrenages des De Laval du 50ème Anniversaire sont complètement renforcés et protégés, assurant ainsi un maximum de durée. Un régulateur d'un genre nouveau et un bol flottant assurent un écoulement de lait régulier, et produisent une crème lisse et riche.

Vous apprécierez le récipient d'approvisionnement réversible, lequel permet d'élever le bol et de couvrir, ou de laisser le bol ouvert, selon le récipient d'approvisionnement de votre choix.

Les écumeuses de la "Série Or" sont aussi faciles à faire fonctionner qu'à tourner, et elles requièrent moins de force motrice, pour le traitement du lait.

Vous pouvez vous adresser à De Laval le plus proche pour renseignements au sujet des écumeuses ou Trappeuses De Laval, ou écrire à notre bureau le plus proche, énumérés ci-dessous.

The De Laval Company, Limited
MONTREAL WINNIPEG
50e Anniversaire
Première en 1878
Meilleure en 1928

ECHOS DE JAZZ AU CONSEIL DE GUERRE

Notes indiscrètes qui parviennent jusqu'à nos porte-vannes "Eagle".

GIBRALTAR, 5. — Les accents d'une musique de jazz, exécutée quelque part sur la côte, sont parvenus au hangar du porte-avions "Eagle", hier matin, causant quelques distractions au brillant aéronautique de la marine qui s'occupait de l'affaire du "Royal Oak". Sur la pelote, on voyait le commandant Daniel, pâle et crispé, racontant comment une autre fanfare qui voulait faire du "jazz" provoquait des incidents qui nécessitent un conseil de guerre. Son interrogatoire et le contre-interrogatoire ont duré cinq heures.

COURSE AUTOUR DE L'UNIVERS

Par deux Japonais voyageant en des directions opposées. — Un journal.

LE RECORD ACTUEL

TOKIO, 5. — (Presse associée.) On a été au parc Uno aujourd'hui, les deux concurrents japonais à la course autour du monde par les moyens ordinaires de transport. La course est organisée par le journal "Jiji Shimpo". Les concurrents voyageront en des directions opposées.

Fête en l'église de Pointe-à-Pic

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — On apprend que de belles fêtes auront lieu en l'église de Pointe-à-Pic, le 3 juin prochain, à l'occasion de la bénédiction du navire. Mgr. Eugène Lapointe, administrateur du diocèse de Chicoutimi, d'un carillon de trois cloches pour l'église de cette paroisse. Les trois cloches porteront les noms de Jésus, Marie et Joseph.

Le Médecin Le Sait

Les médecins qui connaissent le Liniment Minard n'ont pas à le recommander pour ses qualités curatives et adoucissantes.

Dr. J. Aug. Sirol, de St-Jasque, Québec, écrit: "J'ai employé le Liniment Minard et j'ai pu prescrire des malades atteints de rhumatisme, de douleurs articulaires, de maux de tête, de douleurs de dents, de douleurs de gorge, de douleurs de poitrine, de douleurs de ventre, de douleurs de reins, de douleurs de bras, de douleurs de jambes, de douleurs de pieds, de douleurs de mains, de douleurs de visage, de douleurs de tout le corps."

Chief de "télégraphes" condamné à l'amende

Sept individus arrêtés en vertu de la loi électorale et qui se sont avoués coupables, lundi dernier, devant le recorder Simple, ont été acquittés, ce matin, en Cour de répression, à l'exception du chef de la bande, Alfred Skellings, qui a été condamné à \$200 d'amende et aux frais ou à six mois de prison. Ces "télégraphes" ont été arrêtés par les sergents-détectives Blanchette, Thivierge, Ennis et Allan.

CHICAGO, 4. (Presse associée.)

Une autre bombe a fait explosion à Chicago, aux petites heures, ce matin, à 11 heures, et depuis le 11 octobre. La police n'attache l'attention, cette fois, aucune signification politique. L'explosion a démolé la façade d'un magasin vacant, avenue Racine.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

MARION & MARION
1260 rue Université, Montréal.
1-ino.

Hébergement... arbuté
HOPITAL, Mont-Royal, maternité privée, convalescence, Propriétaire, Madame Dagenais, 713 Mt-Royal, Montréal 2841.

ABOLITION priv. hôpital pour maternité, Mme Gauthier, 4497 Deslauriers, coin Mt-Royal, Amherst 1820.

MATERNITE Ste-Thérèse, strictement privé, bas prix, 638 Thérèse, Est, Est 441.

